

CENTRE D'INCENDIE
ET DE SECOURS
AMICALE DES SAPEURS POMPIERS

UDSP 04

SDIS 04

Sapeurs Pompiers du Sud-Méditerranée

Course régionale des 18 Km

**CENTRE D'INCENDIE
ET DE SECOURS**

**AMICALE
DES SAPEURS POMPIERS**

_____, le _____

Messieurs les Chefs de Centre,
Messieurs les Présidents d'Amicales,
Messieurs les animateurs sportifs,

Chers Collègues, Chers Amis,

Le centre de secours de ----- a été retenu pour organiser la ___^{ème} course pédestre des 18 kilomètres des Sapeurs Pompiers du Sud-Méditerranée, en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes de Haute Provence, sur la commune de -----, le -----.

C'est donc avec plaisir que le Centre de Secours vous accueille, dans notre région des oliviers, pour un jour de convivialité autour du thème de la course pédestre. Un effort tout particulier a été réalisé afin que cette épreuve soit accessible à tous.

Afin que cet évènement soit le plus réussi, il serait souhaitable que les dossiers d'inscriptions (Fiche d'engagement, attestations et réservations des repas) nous parviennent avant le -----.

Vous découvrirez également dans ce dossier, le règlement de l'épreuve, le programme, un plan du tracé des épreuves et vous trouverez également une liste non exhaustive des lieux d'hébergements.

Le Centre de Secours de ----- se tient à votre disposition pour tous autres renseignements au -----, ou adressez vous à :

- UDSP 04 au 04.92.30.89.15.
- Xavier CHAUSSEGROS (animateur sportif UD) au 06.81.59.34.55

Dans l'attente de vous retrouver nombreux, je vous prie de croire, Chers Collègues et Amis, en l'assurance de ma considération distinguée.

Le Chef de Centre,

Le Délégué aux Sports,

COURSE PEDESTRE DES 18 KMS DES SAPEURS POMPIERS DU SUD MEDITERRANEE

REGLEMENT

ARTICLE 1 : La course pédestre des 18 Kms en équipe est organisée par le Centre de Secours de ----- en partenariat avec l'Union Départementale des Sapeurs Pompiers des Alpes de Haute Provence sous l'égide de l'Union Régionale Sud Méditerranée.

Cette épreuve est ouverte à tous les Sapeurs Pompiers :

- volontaires, professionnels et personnels des Service Départementaux d'Incendie et de Secours en activité de service régulièrement inscrits sur les registres au 1^{er} janvier de l'année de l'épreuve. Ces personnels doivent être affiliés à leur Union Départementale et à l'Union Régionale.

ARTICLE 2 : La course est ouverte aux catégories suivantes : (à mettre à jour selon l'année)

- juniors : nés en 1987 et 88,
- seniors : nés en 1967 à 86,
- vétérans : nés en 1957 à 66,
- vétérans 2 : nés en 1956 et avant,
- féminines : toutes catégories confondues.

ARTICLE 3 : La course comporte 3 tours d'un circuit de 6 Kms environ.

Elle est ouverte :

- aux individuels parcourant la totalité de la distance (soit 3 tours),
- aux équipes de 3 coureurs parcourant chacun un tour de circuit.

Un poste de ravitaillement sera mis en place sur le site de départ/arrivée.

ARTICLE 4 : La compétition comporte un classement :

- scratch individuel toutes catégories (masculines et féminines),
- scratch par équipes (masculines et féminines),
- scratch par équipes mixtes (si plus de 3 équipes),
- scratch par équipes départementales.

Une équipe départementale est composée d'un coureur individuel plus un groupe de 3 coureurs.

Le classement par équipe départementale pour l'obtention du challenge régional se fera en additionnant les temps des 4 coureurs de l'équipe.

ARTICLE 5 : La commission sportive départementale organisatrice se réserve le droit de modifier le présent règlement pour des raisons majeures et après en avoir informé les animateurs départementaux concernés.

ARTICLE 6 : Chaque animateur ou responsable de délégation est tenu de fournir aux organisateurs les attestations demandées.

ARTICLE 7 : L'ensemble des participants s'engage à respecter le présent règlement. Dans le cas contraire, le jury composé du Président de l'U.D.S.P des Alpes de Haute Provence, de l'animateur de la commission sportive régionale, du président de l'U.R ou son représentant, et de 2 animateurs départementaux, prendra les décisions qui s'imposent (ces dernières seront sans appel).

Les réclamations seront reçues ½ heure après la fin de la course.

PROGRAMME

Date et lieu de l'épreuve	----- - Alpes de Haute Provence
Rendez-vous	à partir de 10 heures au Centre de Secours de -----
Remise des dossards	de 10 à 12 heures
Repas	Le repas sera servi à partir de 11 heures 00
Départ de la course	14 heures 00 lieu : -----
Distance	18 Kilomètres
Arrivée de la course	16 heures 00, lieu -----
Récompenses	Remise des trophées vers 17 heures 00, à la salle multi-activités de -----
Itinéraire	voir plan
Assurances	Les concurrents seront assurés par des contrats spécifiques souscrits par les U.D.S.P. dont ils sont issus.

FICHE DE RESERVATION REPAS

Le centre de Secours de ----- vous propose un repas sportif qui sera servi dès 11 H 00 au CIS _____.



DEPARTEMENT :

NOMBRE DE REPAS :X ____ **EUROS =****EUROS**

Le chèque doit être libellé à l'ordre de l'Amicale des Sapeurs Pompiers de ----- et joint à votre inscription.

FICHE D'ENGAGEMENT

DEPARTEMENT :

EQUIPES DEPARTEMENTALES, *classement du challenge régional*
(comptant également pour les classements ind. et par équipes)

N° Equipe	NOM/PRENOM	Centre de Secours	Date Naissance	Distance	Equipe Mixte OUI/NON
1				18 Kms Individuel	
1a				6 Kms	
1b				6 Kms	
1c				6 Kms	
2				18 Kms Individuel	
2a				6 Kms	
2b				6 Kms	
2c				6 Kms	
3				18 Kms Individuel	
3a				6 Kms	
3b				6 Kms	
3c				6 Kms	

18 KMS REGIONAL
ALPES DE HAUTE-PROVENCE

FICHE D'ENGAGEMENT (suite)

DEPARTEMENT :

PAR EQUIPES

N° Equipe	NOM/PRENOM	Centre de Secours	Date Naissance	Distance	Equipe Mixte OUI/NON
1				6 Kms	
1				6 Kms	
1				6 Kms	
2				6 Kms	
2				6 Kms	
2				6 Kms	
3				6 Kms	
3				6 Kms	
3				6 Kms	
4				6 Kms	
4				6 Kms	
4				6 Kms	

DEPARTEMENT :

ATTESTATION MEDICALE

Je soussigné, Dr..... médecin chef départemental, certifie que les personnes mentionnées ci-dessus, sont aptes à la pratique du sport en compétition.

Fait à, le
Signature et cachet

CERTIFICAT DE PRESENCE AU CORPS

Je soussigné, D.D.S.I.S. de certifie que les personnels ci dessus sont inscrits sur le registre du Corps Départemental.

Fait à, le
Signature et cachet

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
CENTRE DE SECOURS
DE -----**

UDSP 04

HEBERGEMENTS

Gîtes Ruraux, Chambres d'hôtes

-
-
-
-

Hôtels, Hôtels-restaurants

-
-
-
-

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
CENTRE DE SECOURS
DE -----**

UDSP 04

PLAN D'ACCES

**AMICALE DES SAPEURS POMPIERS
CENTRE DE SECOURS
DE -----**

UDSP 04

TRACE DE L'EPREUVE